

# Journal Burkinabè 1<sup>er</sup> trimestre 2024

# de la Statistique

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 0012

## Enquête Nationale sur le Travail des Enfants 2022 environ 32 enfants sur 100, sont impliqués dans des formes de travail dangereuses au Burkina



- EDITORIAL**  
Faisons de la technologie le moteur de la production statistique de qualité. Page 3
- ACTUALITES**  
Un nouveau bâtiment R+3 pour abriter l'Ecole supérieure de la statistique... Page 5
- COMPRENDRE**  
Entre candidats et candidatures, des éclairages s'imposent Page 9
- DECOUVERTE**  
Registre social unique Page 11
- CHIFFRES/RESULTATS**  
Le troisième trimestre 2023 se caractérise par une baisse en valeur des exportations et des importations. Page 15
- PORTRAIT/INTERVIEW**  
« Nous sommes engagés dans un grand défi qui est celui de la transformation et de la modernisation des systèmes des statistiques nationaux » Page 17



## MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

### JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information  
du Système Statistique National

#### ÉDITEUR

Institut National de la Statistique  
et de la Démographie  
insd@insd.bf

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO  
*Directeur général de l'Institut National  
de la Statistique et de la Démographie*

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE  
*Directeur général adjoint de l'Institut National  
de la Statistique et de la Démographie*

#### COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE  
*Conseiller technique CACT*

### COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE  
Edmond TAMINI  
Rodrigue MARE  
Nouria DIAKITE  
Nabonswendé OUEDRAOGO  
Isaac NAGABILA  
Karim SARA  
Seydou Man Ali SAVADOGO

### COMITÉ DE LECTURE

Mouonkoun DABIRE  
Pascal NAKELSE  
Edith T.V. M. TAPSOBA  
François RAMDE

**CRÉDITS PHOTOS :** INSD et départements ministériels

### CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02  
insd@insd.bf - www.insd.bf

Réalisé avec l'appui financier  
du PHASAO, financé par la  
Banque Mondiale



**PLUS DE RESULTATS DANS LA RESILIENCE****Faisons de la technologie le moteur de la production statistique de qualité.**

L'année 2024 nous impose le challenge de renforcer la production statistique pour servir la cause du développement de notre pays. Dans un contexte de défis multiples, les statistiques jouent un rôle essentiel, formant le socle sur lequel reposent les politiques et les initiatives visant à améliorer les conditions de vie des populations.



Les indicateurs incarnent une connaissance profonde de la réalité sociale du quotidien de nos concitoyens. Notre responsabilité est donc engagée dans la production des statistiques de haute qualité conformément aux directives nationales et aux normes internationales approuvées par le Burkina Faso.

Produire des statistiques de qualité est un investissement essentiel auquel le Système statistique national (SSN) devra souscrire. Pour cela la transformation et la modernisation des systèmes de production est nécessaire. Nous devons donc faire de l'innovation un maillon essentiel de la production statistique au service des utilisateurs. Cela nécessite un engagement soutenu, des ressources adéquates et une approche holistique qui place les besoins des populations au cœur du processus. Avec l'avènement du Big Data et de la science des données, les progrès technologiques transforment notre manière de collecter et d'analyser les données. Il est impératif que nous adaptions nos méthodes et nos infrastructures pour exploiter pleinement ces nouvelles possibilités afin de répondre aux demandes croissantes en matière de données.

C'est pourquoi l'INSD est résolument tourné vers des

infrastructures technologiques et des cadres méthodologiques innovantes. L'année 2024 verra donc la concrétisation de la mise en place d'un Webgis, d'un entrepôt de données, d'un centre d'innovation des données ainsi que d'un centre d'appel pour la collecte par téléphone. En effet, l'innovation dans la production statistique est plus déterminante que jamais. Les besoins des utilisateurs de données sont diversifiés et évolutifs, allant des décideurs politiques aux chercheurs, en passant par les entreprises et la société civile. Pour répondre à ces besoins de manière efficace et efficiente, les structures du système statistique

national sont invitées à mener une réflexion profonde en vue d'adopter des approches nouvelles qui vont au-delà des méthodes traditionnelles de collecte et d'analyse de données.

L'innovation dans la production statistique implique par ailleurs, l'adoption d'une approche centrée sur l'utilisateur.

Cela signifie, comprendre les besoins spécifiques des utilisateurs finaux et concevoir des produits statistiques qui répondent à leurs attentes en termes de format, de convivialité et de pertinence. D'où la nécessité de mettre en place un dispositif de suivi de la qualité des données produites avec pour objectif d'assurer l'instauration et la promotion d'une culture de la qualité des processus et des produits. A ce sujet, il est prévu l'élaboration d'un cadre d'assurance qualité pour l'ensemble du Système statistique national.

**Boureima OUEDRAOGO**  
Directeur général/INSD



## SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT

## Le CNES demande l'accompagnement de l'INSD pour ses études

L'INSD a reçu la visite des responsables du Centre national d'études stratégiques (CNES) le vendredi 16 février 2024 à Ouagadougou. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un besoin de tisser des liens de collaboration entre les deux structures publiques. Le CNES a pour vocation d'être un puissant catalyseur de la réflexion stratégique, une plateforme de construction d'une pensée stratégique nationale. L'institution se veut par ailleurs un centre d'excellence de la formation au leadership stratégique, un outil d'aide à la décision, un instrument d'appui à la coopération sécuritaire du Burkina Faso avec ses partenaires.



Séance de travail entre la délégation du CNES et les responsables de l'INSD.

Conduite par son Directeur général, le Général de brigade Barthélémy SIMPORE, la délégation du CNES s'est imprégnée du fonctionnement de l'INSD et des missions qui lui sont assignées. Le CNES a pour vision d'être une institution de référence en matière de connaissance de l'environnement stratégique, de veille et d'anticipation stratégiques, qui catalyse la construction d'un puissant leadership stratégique national dans la gouvernance de la sécurité nationale. A cet effet, les membres du CNES se sont intéressés aux productions statistiques relatives à leurs domaines d'études.

Les échanges ont également porté sur la possibilité d'une collaboration entre les deux structures dont la vocation est de fournir à l'exécutif des informations nécessaires à la prise de décision. Le CNES à travers son DG a sollicité l'accompagnement de l'INSD pour une bonne exécution de sa mission, qui est de soutenir la politique et la stratégie de sécurité nationale du Burkina Faso par le développement de capacités nationales autonomes d'analyse et d'anticipation stratégiques, de prévention et de gestion des crises et des situations conflictuelles.

Pour sa part, l'équipe dirigeante de l'INSD s'est réjouie

de l'intérêt porté à l'organe officiel de l'Etat en matière d'information statistique. Le premier responsable a rassuré ses hôtes de la disponibilité de l'INSD à apporter son expertise aux besoins qui seront exprimés par le CNES dans la mesure de ses possibilités. Cet apport est relatif à la formation, à la production de données de qualité et à un appui technique.

Aux visiteurs, Boureima OUEDRAOGO a présenté l'INSD et sa place dans le dispositif de production statistique du système statistique national. La délégation a, en outre, pris connaissance des différentes publications synthétiques et thématiques disponibles. Aussi, a-t-elle eu droit à la présentation des différentes plateformes de communication et de diffusion de l'INSD

et du conseil national de la statistique. [www.insd.bf](http://www.insd.bf) ; [www.cns.bf](http://www.cns.bf) ; [www.burkinafaso.opendataforafrica.org](http://www.burkinafaso.opendataforafrica.org) .



Photo de famille

Mouonkoun DABIRE

Chargé de communication/INSD



**INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE LA POPULATION****Un nouveau bâtiment R+3 pour abriter l'Ecole supérieure de la statistique et des centres spécialisés.**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Pr. Adjima THIOMBIANO a procédé à l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) situé dans l'enceinte de l'université Pr Joseph KI-ZERBO à Ouagadougou. La cérémonie d'inauguration a eu lieu le vendredi 19 janvier 2024.



*Bâtiment R+3 pour abriter l'Ecole supérieure de la statistique et des centres spécialisés.*

C'est un bâtiment R+3 construit sur une superficie d'environ 400 mètres carrés. Il comprend un total 10 salles de cours, une salle de réunion, 11 bureaux individuels et 1 bureau paysager et des toilettes à tous les niveaux. Ainsi, l'ISSP renforce ses capacités d'accueil pour répondre aux besoins de formation et relever les nouveaux défis qui se présentent à lui.

Le nouveau bâtiment va abriter le département de la statistique, une nouvelle filière créée grâce au partenariat entre l'ISSP, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) avec l'appui de partenaires dont la Banque mondiale à travers le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Ce soutien se matérialise par l'équipement du bâtiment notamment en tables bancs, chaises, ouvrages didactiques, équipement informatique, et en autonomisation énergétique.

Aussi, la Banque mondiale a octroyé 135 bourses d'étude aux étudiants de ladite école. Elle supporte par ailleurs, la dotation des étudiants en ordinateurs, les frais de formation, les frais de vacation, les missions d'enseignement des partenaires extérieurs et même l'organisation des tests de recrutement des étudiants.

Ce nouveau département de statistique vient répondre à un défi national, celui de combler un manque de personnel statisticiens de haut niveau. En plus de l'école de la statistique, le bâtiment va accueillir le

Centre d'excellence de l'habitat et la Chaire de recherche sur les déplacements forcés en Afrique de l'Ouest. Selon le Directeur de l'Institut, Abdramane Soura, l'ouvrage a été entièrement réalisé sur fonds propres de l'ISSP pour un montant de 471 569 055 FCFA TTC.

Pour le Président de l'Université Pr. Joseph KI-ZERBO, Pr. Jean François KOBIANE, la vision actuelle des autorités tend alors à faire en sorte que les universités publiques prennent en main leurs propres développements institutionnels. C'est dans cette vision que l'ISSP a entrepris depuis 2021 la construction d'un nouveau bâtiment R+3 pour faire face à son ambitieux programme d'élargissement des offres de formation mais aussi pour être en mesure d'exécuter son important portefeuille de projets de recherche.



*Coupure de ruban, marquant l'inauguration de l'Ecole supérieure de la statistique*

A termes, l'Ecole supérieure de la statistique ambitionne d'intégrer le pôle d'excellence du Réseau des écoles africaines de statistique (RESA). A ce jour, le RESA comprend trois écoles : l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan en Côte d'Ivoire ; l'École nationale de statistique et de l'analyse économique (ENSAE) de Dakar au Sénégal et l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé au Cameroun.

**Muonkoun DABIRE**

**Chargé de communication/INSD**

**PRODUCTION DE STATISTIQUES SUR LE GENRE**

**La Banque mondiale outil des agents de l'INSD sur le calcul des indicateurs.**

Du 26 au 29 Février 2024, la représentation nationale de la Banque Mondiale a tenu un atelier de formation sur le calcul des indicateurs relatifs au genre à Loubila. Cette session a connu la participation de 15 agents de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et du ministère de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille.

La prise en compte du genre revêt une dimension capitale pour les actions de développement soutenues par la Banque mondiale. A cet égard, 15 agents issus

Cette session de formation a été organisée par la Banque Mondiale à travers le projet SGS. Lancé en 2020 avec l'appui de la fondation Bill et Melinda Gates, le projet SGS apporte un appui technique à 12 pays dont le Burkina Faso pour améliorer la collecte, l'analyse et la dissémination des statistiques sur le genre dans les domaines de l'emploi, de l'entrepreneuriat et l'accès aux actifs.

A l'issue de la formation, les cadres de l'INSD ont sensibilisé une trentaine de structures sur les meilleurs pratiques pour l'élaboration

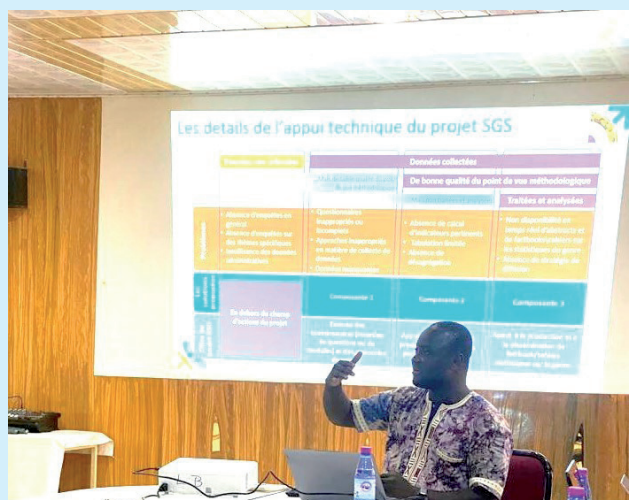


*Séance de formation des statisticiens sur le calcul des indicateurs du genre.*

des directions techniques de l'INSD et du ministère de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille ont vu leurs capacités renforcées sur le calcul des indicateurs relatifs au genre. Pour cette session, 15 indicateurs relatifs à l'emploi, provenant de la liste minimale des nations Unies à partir des données de l'Enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel (ENB-ESI) de 2023, ont fait l'objet de calcul.

Pour chacun des indicateurs couverts, la définition de l'indicateur selon les recommandations internationales, sa pertinence dans l'analyse genre, le calcul de l'indicateur avec le logiciel Stata ainsi que l'interprétation des résultats ont été exposés aux participants. Les compétences acquises lors de cet atelier permettront de produire plus d'indicateurs sur le genre de façon régulière dans le pays.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme de travail du projet Renforcement des Statistiques sur le Genre (Strengthening Gender Statistics, SGS) au Burkina Faso. Ainsi les indicateurs calculés lors de cet atelier seront publiés dans un livret genre qui sera élaboré par l'INSD en collaboration avec le projet SGS. Ce livret vise à améliorer l'accès et l'utilisation des statistiques sur le genre.



*Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme de travail du projet Renforcement des Statistiques sur le Genre (Strengthening Gender Statistics, SGS).*

des indicateurs sur le genre. La liste des indicateurs et des domaines retenus pour le livret genre et les perspectives de production des données sur le genre ont également été présentées aux participants.

**Rodrigue MARE**  
*Ingénieur-statisticien/INSD*



## ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS 2022 environ 32 enfants sur 100, sont impliqués dans des formes de travail dangereuses au Burkina.

L'Institut national de la statistique et de la démographie a, en collaboration avec le ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, réalisé en 2022, une enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE). Le rapport de ladite enquête a été validé le vendredi 29 mars 2024 à Ouagadougou.



Assétou SAMA, Directrice de la lutte contre le travail des enfants.

SAWADOGO, de nombreuses familles sont confrontées à des situations de pauvreté extrême qui les poussent à envoyer leurs enfants travailler pour subvenir aux besoins de base. « Nous devons renforcer nos lois et politiques pour garantir une protection adéquate des enfants et sanctionner sévèrement toute forme d'exploitation », a-t-il martelé.

Malgré l'existence d'un cadre réglementaire et de l'adoption et la mise en œuvre du plan d'actions national de lutte contre les pires formes du travail des enfants, le phénomène demeure enraciné dans notre société. Le directeur

des statistiques sur les conditions de vie des ménages de l'INSD Sibi GUISSOU, la lutte nécessite une approche concertée des parties prenantes.

Selon ce rapport, on note une baisse globale du taux de travail des enfants exerçant une activité économique. Ce taux est de 40,3% en 2022 contre 41,1% en 2006. Le pourcentage de garçons économiquement actifs a diminué par rapport à 2006. Par contre, on enregistre une augmentation des filles qui s'adonnent aux activités économiques (44,4% en 2022).

En ce qui concerne les pires formes de travail, les données de l'enquête révèlent qu'environ 32 enfants sur 100, sont impliqués dans des formes de travail dangereuses dans les champs, les mines, les rues et les foyers.

L'une des raisons qui entravent les efforts consentis pour venir à bout du phénomène est sans doute la situation sécuritaire que vit le Burkina Faso. Elle affecte les enfants qui se trouvent être les premières victimes. D'où le cri de cœur de la Directrice de la lutte

contre le travail des enfants, Assétou SAMA qui appelle l'ensemble des acteurs à intensifier les actions pour protéger les droits fondamentaux des enfants et assurer leur bien-être.

Pour le Secrétaire général du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, Amidou



Les résultats ont été présentés aux parties prenantes.

Pour lutter contre le fléau, le ministère en charge de la protection sociale a adopté et mis en œuvre du plan d'action national de lutte contre le travail des enfants 2011-2015 et la stratégie nationale de lutte contre les pires formes de travail des enfants 2019-2023.





Sibi GUISSOU, Directeur des statistiques sur les conditions de vie des ménages de l'INSD.

### Concepts et définitions

Selon la Convention des Nations Unies aux Droits de l'enfant de 1989 et la Convention n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (PFTE) de 1999, un enfant est toute personne âgée de moins de 18 ans. Cette définition a été reprise par la Loi N° 028 -2008/An Portant Code du Travail au Burkina Faso.

NB : Conformément à la résolution de la 18e CIST sur les statistiques sur le travail des enfants, cette étude porte

sur les enfants âgés de 5-17 ans. En effet, ladite résolution estime qu'un enfant de moins de 5 ans est trop jeune pour aller à l'école ou pour travailler.

#### a) Enfant économiquement actif

Les enfants économiquement actifs comprennent les enfants qui se livrent à toute activité relevant du Système de comptabilité nationale de 2008. Le travail des enfants couvre toute activité entreprise par une personne de moins de 18 ans, rémunérée ou non, dangereuse, inappropriée ou pas pour son âge, régulier ou occasionnel, légal ou illégal.

#### b) Travail des enfants à abolir

Ensemble des travaux susceptibles de nuire à la santé et au développement physique, psychologique ou social des enfants, ou de compromettre leur éducation. Il s'agit du travail interdit aux enfants selon la législation nationale et les conventions de l'OIT (n° 138 sur l'âge minimum et n° 182 sur les pires formes du travail des enfants).

**Mouonkoun DABIRE**

**Nouria DIAKITE (Stagiaire/INSD)**





## CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE AU BURKINA FASO Entre candidats et candidatures, des éclairages s'imposent

Chaque année, le ministère en charge de la fonction publique du Burkina Faso organise des concours directs, offrant une opportunité précieuse aux demandeurs d'emploi d'intégrer le cercle des fonctionnaires de l'Etat. Ces concours suscitent un vif intérêt, conduisant à une augmentation significative du nombre de candidats et de candidatures. Depuis 2020, les conditions de participation aux concours se sont améliorées significativement avec la possibilité de s'inscrire en ligne. Cependant, derrière ces chiffres souvent cités dans les débats se cache une distinction cruciale entre les termes « candidat » et « candidature ».



Bâtiment de la fonction publique.

### Vue d'ensemble sur l'évolution de l'effectif des candidatures et des candidats dans la fonction publique d'Etat

Au titre de l'année 2022, les concours directs ont enregistré 2 137 232 candidatures. Ce nombre a connu une hausse de 62,5%

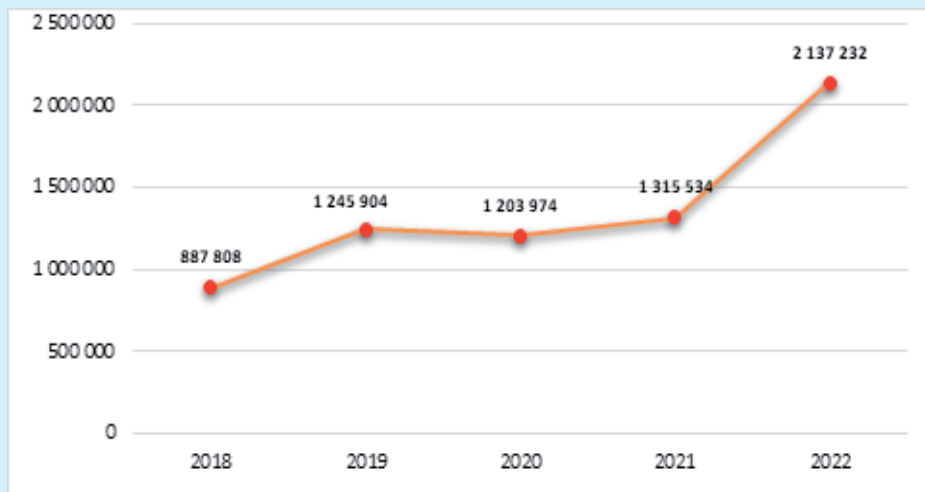
Il est impératif de faire la distinction entre les termes « candidat » et « candidature ». Un candidat est défini comme un individu pouvant être l'auteur d'une (01) ou de plusieurs candidatures. Il a la possibilité de postuler à plusieurs concours au cours de la même session, sous réserve du respect des conditions de candidature, telles que l'âge et les diplômes requis.

En d'autres termes, une candidature représente un acte par lequel un individu dépose un dossier complet en vue de participer à un concours. Tout citoyen ou individu remplissant les conditions prévues par les textes peut présenter plusieurs candidatures pour différents concours, démontrant ainsi sa volonté de concourir pour des opportunités diverses.

Tandis qu'un candidat est perçu comme un individu qui s'inscrit à un ou plusieurs concours de la fonction publique, représentant ainsi l'unité statistique dont l'ensemble forme la population statistique concernée par ces concours.

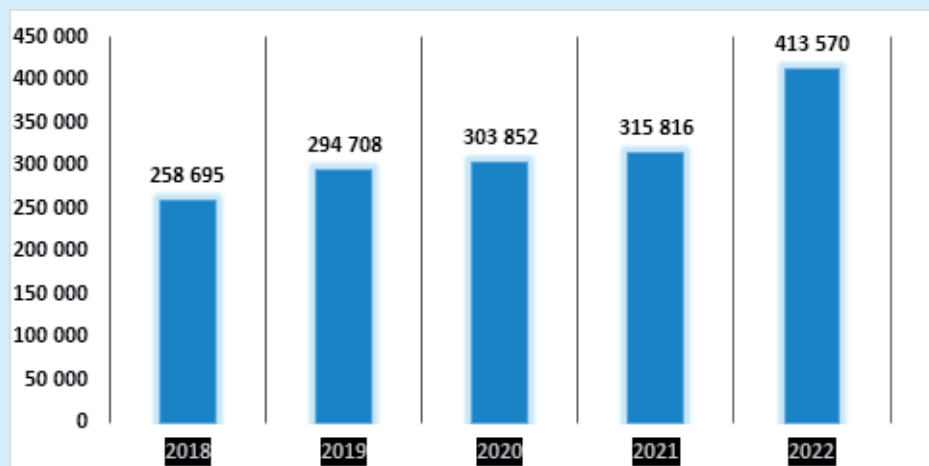
comparativement à celui de 2021 qui était de 1 315 534. Aussi, sur la période 2018-2022, le nombre de candidatures a connu une hausse moyenne annuelle de 24,6%.

Le nombre de candidats, quant à lui en 2022, s'élevait



Graphique 1 : Evolution des effectifs des candidatures aux concours directs de 2018 à 2022

à 413 570 dont 44,3% de femmes. Ce nombre a connu une hausse de 31,0% par rapport à 2021. Sur la période 2018-2022, l'effectif des candidats s'est accru de 12,4% en moyenne par an.



Graphique 2 : Evolution des effectifs des candidats aux concours directs de 2018 à 2022

Le nombre moyen de dossiers par candidat en 2022 est de 5 contre 4 en 2021. En outre, la répartition des candidats selon le diplôme le plus élevé montre que ceux ayant le niveau BEPC sont majoritaires avec 47,7% du total.

Pour ce qui est des concours/ examens professionnels ouverts aux fonctionnaires, le nombre de candidatures en 2022 était de 85 137 avec 61,8% de sexe masculin. Ce nombre a augmenté de 197,3% par rapport à celui

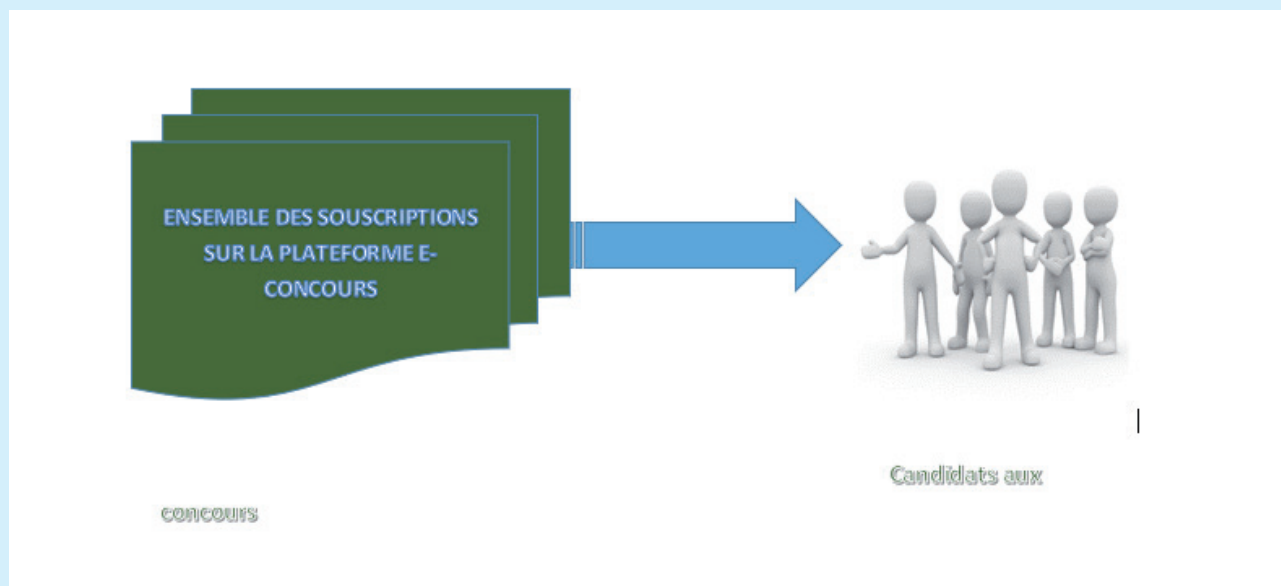
Il s'agit du numéro de la Carte nationale d'identité burkinabè (CNIB).

L'Agence générale de recrutement de l'Etat (AGRE) qui est la structure étatique habilitée à organiser les concours, centralise toutes les demandes émises sur la plateforme [www.econcours.gov.bf](http://www.econcours.gov.bf). Après des vérifications, les candidatures sont validées et leur nombre est déterminé à partir de cette plate-forme. La base issue du traitement de l'AGRE est ensuite transmise

postulé aux concours de catégorie supérieure (A et P) sont majoritaires avec 83,3%.

**Comment obtenir le nombre de candidats à partir des souscriptions sur la plate-forme e-concours ?**

Chaque candidat a un identifiant unique qui permet de retracer l'ensemble des concours auxquels il a postulé.



de l'année 2021 qui était de 28 634. Cette augmentation s'explique par l'ouverture des examens professionnels dans certains ministères en 2022. De plus, sur la période 2018-2022, le nombre de candidatures a connu une hausse moyenne annuelle de 29,3%.

L'ensemble des candidats ayant postulé aux concours/ examens professionnels se chiffre à 70 972 avec 40,5% de femmes. Les candidats ayant postulé à au moins deux (02) concours représentent 10,1% du total. Ceux qui ont

à la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) du ministère en charge de la fonction publique pour un traitement spécifique. Ainsi, avec l'identifiant unique, le nombre de candidats ayant postulé est déterminé grâce au logiciel SPSS.

**Nabonswendé OUEDRAOGO**  
Statisticien /MFPTPS



**REGISTRE SOCIAL UNIQUE**

**Le centre ouest abrite 774 927 personnes pauvres.**

Le Centre-Ouest est la première région à se doter d'un Registre social unique, une base de données de ménages et personnes pauvres et vulnérables. L'enquête pour constituer le RSU a été réalisée dans 444 localités rurales de la région du Centre-Ouest. L'opération en milieu rural a mobilisé 536 enquêteurs, 79 contrôleurs et 20 superviseurs. Au total 113 070 ménages pauvres ont été ciblés, mais la collecte des informations a concerné 99 502 ménages pauvres constituant la base de données RSU en milieu rural.



de gestion des données qui permet d'identifier à partir de variables socio-économiques, l'ensemble des ménages et des personnes pauvres et vulnérables potentiellement éligibles aux différents programmes de protection sociale et de lutte contre la pauvreté

Dans la méthodologie de déploiement du RSU, une phase pilote a été d'abord expérimentée dans les régions du Centre-Est et du Centre-Ouest. Le Centre-Ouest est la première région

à se doter de cette base de données. Pour établir une

Dans le Centre-Ouest, 774 927 personnes peuvent être considérées comme « pauvres et vulnérables », selon le Registre social unique (RSU). Cette « pauvreté et vulnérabilité » a un visage féminin, soit 54,8% de femmes. Les enfants de moins de 15 ans constituent une part importante, (44,7%). Une autre catégorie concernée est constituée des personnes âgées de 65 ans ou plus, soit 6,2%. Ces personnes constituent 125 912 ménages. 44,4% des ménages « pauvres et vulnérables » sont dirigés par une femme. Et sans aucune surprise, ces phénomènes sont d'ordre ruraux. 79% des ménages vulnérables résident en zone rurale.

Dans les villes de la région du Centre-ouest, 26 444 ménages pauvres sur les 66 639 ménages dénombrés ont fait l'objet de collecte complémentaire. Cette phase a mobilisé 300 enquêteurs, 48 contrôleurs et 16 superviseurs permanents.

Le RSU, une banque de données précieuses

Le Registre social unique est un système d'information et



carte de pauvreté plus récente pour cette région, le RSU a utilisé deux approches différentes en fonction de la zone de résidence. En milieu rural, la méthode d'identification des ménages pauvres a été le ciblage





*Les agents enquêteurs mobilisés pour le RSU.*

Outre les informations sociodémographiques des personnes pauvres, le RSU met à disposition des informations relatives aux caractéristiques du logement du ménage, des moyens d'existence du ménage, des biens productifs et non productifs du ménage. Cette base est conçue et est gérée dans le respect total des principes de confidentialité de l'information à caractère personnel. Le Registre social unique est une source de données exploitables par les planificateurs, les chercheurs, les étudiants et les partenaires techniques au développement local.

communautaire, c'est-à-dire que la responsabilité a été donnée aux communautés des localités de définir les critères d'identification des pauvres.

La base du RSU est un outil précieux qui va aider à l'identification des potentiels bénéficiaires des

Dans les zones urbaines, une méthode entièrement statistique a été retenue. Il s'est agi de recenser tous les ménages des communes urbaines du Centre-Ouest et ensuite appliquer la méthode de Proxy Mean Test (PMT) ou le « scoring ». Cette méthodologie globale élaborée par l'ensemble des acteurs notamment, le Secrétariat Technique du RSU, l'INSD et la Banque mondiale est plus objective et consensuelle.



*Image d'illustration de séance de travail des agents de l'INSD.*

programmes de prestation sociale et de lutte contre la pauvreté.

**Edmond Yenimagna TAMINI,**  
Ingénieur statisticien/INSD

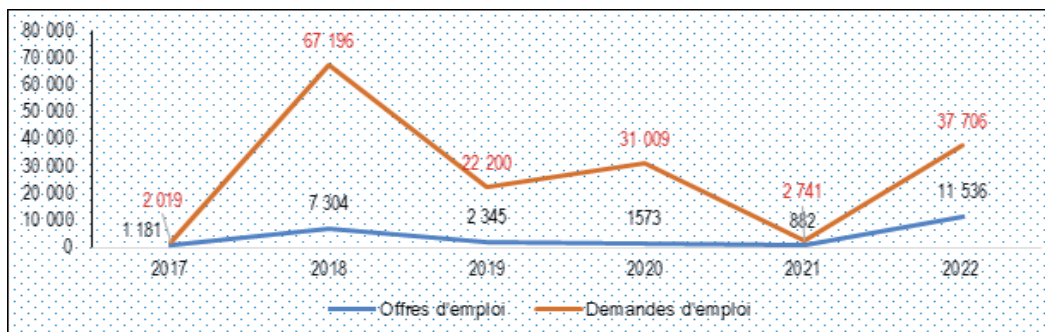
## INTERMEDIATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL AU BURKINA FASO Les professions d'« Employés de bureau » prisées des bureaux privés de placement.

Dans le but de disposer d'informations fiables sur la contribution des bureaux privés de placement à la promotion de l'emploi au Burkina Faso, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation a réalisé une étude sur les demandes et les offres d'emplois enregistrées auprès des bureaux privés de placements en septembre 2023.



Selon les résultats de l'étude sur l'intermédiation du travail au Burkina Faso, les offres et demandes d'emploi ont enregistré une hausse très importante

les « Spécialistes en administration d'entreprises » (13,6%), des « Professions intermédiaires des sciences » (8,1%). Les autres professions enregistrent chacune moins de 3% des postes d'emplois. Toutefois l'étude révèle que selon le type de profession demandé de 2017 à 2022, les « employés de bureau » (29,8%), les « Spécialistes en administration d'entreprises » (13,6%) et les « Professions intermédiaires, finance et administration » (12,1%) sont les trois professions les plus demandées. Les autres professions comptabilisent chacune moins



Graphe sur l'offre et la demande d'emploi

entre 2021 et 2022. Au cours de cette période, en effet, elles sont passées respectivement de de 882 à 11536 et de 2 741 à 37 706.

La Région du Centre absorbe à elle seule plus de la moitié des recrues issues des offres d'emplois publiées par les bureaux privés de placement. En effet, plus de 8 agents sur 10 sont affectés au Centre soit 82,3%. La région des Hauts-Bassins constitue la deuxième destination de cette main d'œuvre avec un taux de 5,4%.

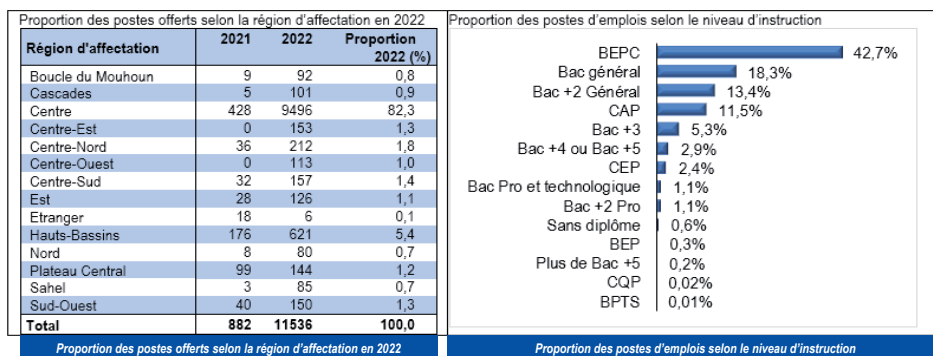
De cette étude, il ressort que les professions d'« Employés de bureau » sont les plus sollicitées , avec 62,5% des emplois. Elles sont suivies par

de 10%.

En ce qui concerne les secteurs d'activités en 2022, celui de « Hébergement et restauration » a enregistré le plus de postes d'emplois (74,0%). Il est suivi des « Activités de fabrication » (13,6%) et de l'Immobilier, locations et services aux entreprises » (2,5%). Les secteurs de « Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dé pollution » et « Activités financières » enregistrent respectivement 2,4% et 2,1%.

Il ressort de l'étude également que entre 2017 et 2022, les offres d'emploi les plus importantes ont été





ou personnel» (9,4%) et des « Activités financières » (7,8%).

Pour ce qui est du niveau d'étude, les recruteurs ont un penchant beaucoup plus pour les détenteurs de diplômes du secondaire notamment le BEPC. En effet, les diplômes les plus

demandés dans les postes d'emplois pourvus sont le « BEPC » (42,7%), « Bac général » (18,3%) le « BAC + 2 général » (13,4%), le « CAP » (11,5%).

Isaac NAGABILA / ONEF

enregistrées dans les secteurs de l'« Hébergement et restauration » (34,7%), des « Activités d'administration publique » (14,5%), des « Activités à caractère collectif

| Type de profession demandée   | 2017         | 2018         | 2019         | 2020         | 2021       | 2022          | Total         | Proportion 2022 (%) |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|---------------|---------------|---------------------|
| Directeurs généraux, cadre supérieurs et membres de l'exécutif et des corps législatifs                                 | 16           | 201          | 39           | 22           | 8          | 12            | 298           | 0,1                 |
| Directeurs de services administratifs et commerciaux, développement   | 3            | 75           | 58           | 89           | 30         | 114           | 369           | 1,0                 |
| Directeurs et cadres de direction, production et services spécialisés   | 101          | 453          | 70           | 82           | 24         | 18            | 748           | 0,2                 |
| Dirigeants et gérant, services de l'hôtellerie et restauration, du commerce de détail et assimilés                      | 5            | 0            | 0            | 9            | 11         | 6             | 31            | 0,1                 |
| Spécialistes des sciences techniques  | 42           | 528          | 97           | 29           | 24         | 78            | 798           | 0,7                 |
| Spécialistes de la santé  | 3            | 0            | 10           | 1            | 2          | 20            | 36            | 0,2                 |
| Spécialistes d'enseignement   | 3            | 0            | 9            | 19           | 21         | 1             | 53            | 0,0                 |
| Spécialistes en administration d'entreprises  | 166          | 1383         | 129          | 60           | 57         | 1569          | 3364          | 13,6                |
| Spécialistes des technologies de l'information et des communications  | 10           | 503          | 55           | 53           | 9          | 46            | 676           | 0,4                 |
| Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture  | 16           | 100          | 22           | 13           | 12         | 13            | 176           | 0,1                 |
| Professions intermédiaires des sciences   | 185          | 629          | 164          | 31           | 22         | 934           | 1965          | 8,1                 |
| Professions intermédiaires, finance et administration   | 143          | 2162         | 188          | 279          | 110        | 133           | 3015          | 1,2                 |
| Professions intermédiaires de la police, des services juridiques, des services sociaux et assimilés                     | 0            | 25           | 5            | 15           | 2          | 2             | 49            | 0,0                 |
| Techniciens de l'information et des communications  | 2            | 75           | 22           | 10           | 9          | 34            | 152           | 0,3                 |
| Employés de bureau  | 55           | 75           | 10           | 18           | 26         | 7214          | 7398          | 62,5                |
| Employés de réception, guichetiers et assimilés   | 46           | 0            | 12           | 4            | 2          | 58            | 122           | 0,5                 |
| Employés des services comptables et d'approvisionnement   | 42           | 126          | 120          | 22           | 48         | 42            | 400           | 0,4                 |
| Autres employés de type administratif   | 16           | 239          | 36           | 54           | 15         | 32            | 392           | 0,3                 |
| Personnel des services directs aux particuliers   | 6            | 50           | 13           | 6            | 31         | 3             | 109           | 0,0                 |
| Personnel des services de protection et de sécurité   | 7            | 25           | 19           | 477          | 3          | 61            | 592           | 0,5                 |
| Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture commerciale   | 13           | 50           | 0            | 6            | 0          | 1             | 70            | 0,0                 |
| Professions commerciales qualifiées de la sylviculture, de la pêche et de la chasse                                     | 13           | 0            | 0            | 0            | 0          | 0             | 13            | 0,0                 |
| Métiers qualifiés du bâtiment   | 3            | 0            | 17           | 4            | 6          | 234           | 264           | 2,0                 |
| Métiers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés  | 0            | 52           | 124          | 1            | 31         | 327           | 535           | 2,8                 |
| Métiers qualifiés de l'artisanat et de l'imprimerie   | 0            | 0            | 6            | 0            | 6          | 88            | 100           | 0,8                 |
| Métiers de l'électronique   | 0            | 50           | 28           | 9            | 23         | 5             | 115           | 0,0                 |
| Conducteurs de machine et d'installations fixes   | 218          | 0            | 468          | 4            | 24         | 18            | 732           | 0,2                 |
| Conducteurs de véhicules et d'engins lourds de levage et de manœuvre  | 62           | 503          | 266          | 129          | 28         | 84            | 1072          | 0,7                 |
| Aides de ménage et de nettoyeurs  | 5            | 0            | 83           | 0            | 3          | 200           | 291           | 1,7                 |
| Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports               | 0            | 0            | 107          | 1            | 119        | 89            | 316           | 0,8                 |
| Professions intermédiaires de la santé  | 0            | 0            | 23           | 35           | 4          | 8             | 70            | 0,1                 |
| Vendeurs  | 0            | 0            | 94           | 72           | 17         | 26            | 209           | 0,2                 |
| Personnel soignant et de garde  | 0            | 0            | 3            | 1            | 0          | 15            | 19            | 0,1                 |
| Ouvriers de l'assemblage  | 0            | 0            | 9            | 0            | 0          | 36            | 45            | 0,3                 |
| Assistants de fabrication de l'alimentation   | 0            | 0            | 20           | 3            | 2          | 0             | 25            | 0,0                 |
| Eboueurs et autres travailleurs non qualifiés   | 0            | 0            | 19           | 15           | 17         | 0             | 51            | 0,0                 |
| Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie   | 0            | 0            | 0            | 0            | 125        | 13            | 138           | 0,1                 |
| Métiers de l'alimentation, du travail sur bois, du textile et autres métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat | 0            | 0            | 0            | 0            | 11         | 2             | 13            | 0,0                 |
| <b>Total</b>  | <b>1 181</b> | <b>7 304</b> | <b>2 345</b> | <b>1 573</b> | <b>882</b> | <b>11 536</b> | <b>24 821</b> | <b>100,0</b>        |

Tableau : Effectif des offres d'emplois par année selon le type de profession demandée

## COMMERCE EXTÉRIEUR DU BURKINA FASO

### Le troisième trimestre 2023 se caractérise par une baisse en valeur des exportations et des importations.

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a publié le rapport sur le commerce extérieur du Burkina Faso du troisième trimestre 2023. Selon ce rapport, la balance commerciale est déficitaire. En effet, la valeur totale des importations du pays a dépassé celle de ses exportations au cours de cette période. Les exportations ont diminué de 11,0% par rapport au trimestre précédent, tandis que les importations ont connu une baisse plus modérée de 2,0%.



Au troisième trimestre 2023, les exportations ont baissé de 11,0% en valeur et de 13,3% en volume. L'or non monétaire (84,7%), le ciment (2,9%), les fruits (2,9%), sont les principaux produits exportés. Ces trois produits représentent à eux seuls 90,5% des exportations, mettant en exergue la faiblesse de la diversification des produits exportés par le pays. La Suisse demeure de loin la principale destination des exportations du Burkina Faso, avec 456,5 milliards de FCFA d'achats au troisième trimestre 2023. Au cours du trimestre, trois quart (74,7%) des recettes d'exportations du pays proviennent de la Suisse. Elles sont imputables à un volume important d'or non monétaire exporté en direction de ce pays. La Suisse est suivie des Emirats Arabes Unis et du Mali avec respectivement 10,4% et 3,7% de la valeur totale des exportations du pays. Les exportations vers ces trois (03) pays ont généré 88,8% des recettes d'exportations au troisième trimestre 2023.

Au cours du trimestre, les quantités de biens importés sont passées de 2,17 millions de tonnes à 2,45 millions

de tonnes, soit une augmentation de 12,8%. Dans le même temps, on note une baisse de 2,0% de la valeur des importations. Cette baisse trimestrielle de la valeur des importations est due à certains produits tels que le riz, les engrais manufacturés, les produits médicaux et pharmaceutiques et l'énergie électrique.

La Chine est le principal fournisseur du Burkina au troisième trimestre 2023. Le pays a importé de ce pays 128,6 milliards de FCFA de marchandises, soit 15,0% des importations totales. Comparées aux importations du deuxième trimestre 2023, celles provenant de la Chine ont augmenté (4,5%). Ces importations sont composées essentiellement des « Appareils sanitaires et appareillage de plomberie », des « larges plats et tôles en fer ou en acier » et des « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur ».

#### Echange intracommunautaire

Les exportations vers l'UEMOA représentent 6,2% des exportations totales du pays. Elles sont passées



de 83,0 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2023 à 38,1 milliards de FCFA au troisième trimestre 2023, soit une baisse de 54,0%. La première destination des marchandises burkinabè dans l'espace UEMOA est le Mali. Il représente 59,9 % des recettes d'exportations du Burkina Faso provenant de l'espace UEMOA. A hauteur de 22,8 milliards de FCFA, les exportations vers le Mali sont composées principalement des « Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués » et des boissons non alcoolisées. Ensuite, viennent, en termes de part dans les recettes d'exportations dans l'espace UEMOA, la Côte d'Ivoire (10,7%), le Sénégal (9,4%), le Niger (9,4%), le Togo (8,8%) et le Benin (1,8%).

Au cours de la période, la valeur des exportations vers la CEDEAO s'est établie à 54,5 milliards de FCFA (8,9% des exportations totales du pays) dont 16,2 milliards (2,7% des exportations totales du Burkina Faso) vers les pays non membres de l'UEMOA. En valeur, elles sont en baisse de 43,8% par rapport au trimestre précédent et sont orientées essentiellement vers le Mali qui représente à lui seul 41,9% des recettes d'exportation provenant des pays de l'espace CEDEAO. Il est suivi du Ghana (25,3%) et de la Côte d'Ivoire (7,5%),

En ce qui concerne les importations du Burkina Faso en provenance des pays membres de l'UEMOA, elles

se chiffrent à 143,0 milliards de FCFA, soit 16,7 % des importations totales. Elles sont en baisse de 18,7% par rapport au deuxième trimestre 2023. La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur du pays avec 69,8% des importations provenant de l'espace UEMOA. Les principaux produits importés de la Côte d'Ivoire sont les produits raffinés du pétrole (55,9%), les tabacs fabriqués (7,8%) et les engrais manufacturés (6,8%). Elle est suivie du Togo (15,2%), du Niger (9,8%), du Sénégal (2,9%), du Mali (1,6%) et du Benin (0,6%).

Les importations provenant des pays membres de l'espace CEDEAO se chiffrent à 207,5 milliards de FCFA (24,2% des importations totales) dont 64,5 milliards de FCFA (7,5% des importations totales) des importations provenant des pays non membres de l'UEMOA. Ces importations en valeur sont en baisse de 7,2% par rapport au trimestre précédent. Le premier fournisseur de marchandises du pays dans l'espace CEDEAO demeure la Côte d'Ivoire avec 48,1% des importations. Le Niger et le Mali fournissent respectivement 6,8% et 1,1% des marchandises du Burkina.

**Karim SARA**

*Ingénieur statisticien /INSD*

|   | Trimestres    |               |               |               |               | Glissement (%) |             |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-------------|
|   | 3 T 22        | 4 T 22        | 1 T 23        | 2 T 23        | 3 T 23        | Trim           | Annuel      |
| <b>EXPORTATIONS FOB (milliards de FCFA)</b> | <b>521,3</b>  | <b>748,4</b>  | <b>693,8</b>  | <b>686,3</b>  | <b>610,8</b>  | <b>- 11,0</b>  | <b>17,2</b> |
| Or, Non Monétaire                           | 438,5         | 551,5         | 513,0         | 522,1         | 517,4         | -0,9           | 18,0        |
| Ciments                                     | 11,4          | 8,7           | 15,9          | 17,6          | 17,9          | 2,1            | 56,7        |
| Fruits oléagineux                           | 6,6           | 16,3          | 6,5           | 0,4           | 17,7          | 4 373,2        | 167,3       |
| UEMOA                                       | 56,3          | 164,0         | 135,7         | 83,0          | 38,1          | -54,0          | -32,2       |
| CEDEAO                                      | 69,3          | 175,9         | 146,2         | 97,0          | 54,5          | -43,8          | -21,3       |
| <b>IMPORATIONS CAF (milliards de F CFA)</b> | <b>925,7</b>  | <b>949,5</b>  | <b>864,4</b>  | <b>872,8</b>  | <b>855,6</b>  | <b>-2,0</b>    | <b>-7,6</b> |
| Produits raffinés du pétrole                | 331,6         | 318,4         | 250,0         | 278,7         | 276,5         | -0,8           | -16,6       |
| Clinker                                     | 24,2          | 36,8          | 35,5          | 28,5          | 42,2          | 48,1           | 74,3        |
| Produits médicaux et pharmaceutiques        | 45,4          | 42,1          | 36,7          | 43,0          | 33,0          | -23,3          | -27,3       |
| UEMOA                                       | 153,8         | 164,6         | 179,5         | 175,9         | 143,0         | -18,7          | -7,0        |
| CEDEAO                                      | 204,6         | 208,1         | 219,0         | 223,7         | 207,5         | -7,2           | 1,4         |
| <b>BALANCE COMMERCIALE</b>                  | <b>-404,4</b> | <b>-201,1</b> | <b>-170,6</b> | <b>-186,5</b> | <b>-244,8</b> | <b>31,3</b>    | <b>39,5</b> |
| Indice Paasche des prix à l'exportation     | 174,4         | 172,7         | 170,7         | 173,9         | 175,2         | 0,7            | 0,5         |
| Indice de Paasche des prix à l'importation  | 120,4         | 115,6         | 114,0         | 112,1         | 106,7         | -4,8           | -11,4       |
| Indice des termes de l'échange              | 144,8         | 149,4         | 149,7         | 155,2         | 164,2         | 5,8            | 13,4        |
| Indice de gain à l'exportation              | 169,7         | 1 653,7       | 127,0         | 133,3         | 157,4         | 18,1           | -7,2        |

Tableau 1:synthèse des statistiques sur le commerce extérieur

## INTERVIEW AVEC LE DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT

### « Nous sommes engagés dans un grand défi qui est celui de la transformation et de la modernisation des systèmes des statistiques nationaux »

#### Paul Henri NGUEMA MEYE

AFRISTAT est une organisation non gouvernementale qui a son siège à Bamako au Mali. Elle a été créée juridiquement depuis janvier 1993, mais sa phase opérationnelle a commencé en janvier 1996. Dans les colonnes du Journal Burkinabè de la statistique, le Directeur général nous livre en substance, les défis qui s'imposent à l'institution.



#### **Monsieur le Directeur général, que peut-on retenir du mandat assigné à AFRISTAT ?**

L'observatoire a été créé à l'origine avec quatorze membres. Au fil des années, elle a vu l'effectif de ses états membres augmenter pour se porter en 2023 à 22 Etats. Notre mandat est d'assister les Etats membres dans la production de leurs données statistiques. Il comporte un volet important dédié à l'harmonisation des données statistiques. Pour parvenir à une harmonisation des méthodes de production des statistiques, nous organisons des formations, apportons des appuis techniques et élaborons des documents méthodologiques. Pour accélérer le processus d'harmonisation ces dernières années, nous avons également pris l'option de développer des outils de travail qui pourront faciliter ce processus.

#### **En dehors de ce que vous avez cité, est-ce que vous avez d'autres missions régaliennes ?**

R : Toutes les autres missions régaliennes sont plutôt données pour nous permettre de mener au mieux nos activités. Une des missions régaliennes dont je juge la plus importante, c'est lorsque nous définissons des directives pour encadrer le processus de production. Nous avons la possibilité de les rendre obligatoires dans les Etats à condition bien sûr que les documents qui sont préparés soient transmis au Conseil des ministres des

Etats membres d'Afristat. Et que ces ministres acceptent de valider ces directives et de les rendre obligatoires.

#### **A ce jour, comment se porte l'institution ?**

R : Alors, l'institution se porte globalement bien, mais quand je dis globalement bien, c'est juste pour vous dire que nous réalisons l'essentiel des activités planifiées chaque année. Je peux reconnaître que nous avons rencontré des difficultés en 2023, mais je pense que cela a été le cas de la plupart des institutions. Nous avons eu beaucoup de mal à exécuter les activités au cours de l'année 2020 et un peu en 2021. La cause a été surtout la pandémie internationale liée à la COVID 19 qui a considérablement réduit notre marge de manœuvre dans l'exécution de nos activités

suite aux restrictions imposées. Il est également important de mentionner que

la situation de la crise sécuritaire impacte nos activités puisque comme vous le savez, le siège d'AFRISTAT se trouve au Mali, l'un des pays les plus touchés par cette crise. Par conséquent, nous subissons les répercussions de cette situation, ce qui perturbe quelque peu notre fonctionnement. Alors, sur le plan des réalisations, je peux dire que les résultats sont globalement satisfaisants avec un taux d'exécution des activités de l'ordre de plus de 70%. Cependant, nous faisons face à un problème lié aux ressources financières du fait que beaucoup de pays membres ne sont pas à jour de leurs contributions. Mais qu'à cela ne tienne, nous ne nous décourageons pas et nous continuons le plaidoyer de sorte à mobiliser le maximum de ressources possibles.

#### **Alors comment adhère-t-on à l'institution ?**

R : Déjà, il faut savoir qu'AFRISTAT ne recouvre que des pays d'Afrique au Sud du Sahara. Jusqu'à présent, il s'agit exclusivement des pays francophones, donc nos textes prévoyaient justement un élargissement des Etats membres aux Etats non francophones.



Comme je vous le disais, nous sommes passés de 14 à 22 Etats membres, et nous reconnaissons qu'il y'a encore des possibilités d'élargissement. Au moins un ou deux pays africains et francophones ne sont pas membres et seraient les bienvenus s'ils adhéraient à notre institution.

Mais, nous avons du mal à aller au-delà de cette aire géographique à cause de la difficulté de la langue. Si on devait aller au-delà des pays francophones, cela signifierait qu'il faudrait forcément examiner les modalités pratiques de faire participer tout le monde au même moment dans les réunions, les documents techniques à partager. Et donc la contrainte que nous avons c'est vraiment la question de la langue anglaise mais je peux vous rassurer que malgré tout, nous avons quand même des relations privilégiées avec les pays anglophones notamment les cinq de la zone CEDEAO.

**Quelle est la nature de l'appui que Afristat apporte aux différents pays membres dans le cadre du développement des statistiques ?**

R : Alors, le point d'orgue c'est ce que je vous ai dit. Nous travaillons sur l'harmonisation des méthodes statistiques. Autrement dit, lorsqu'il y'a une nouvelle méthodologie, nous travaillons déjà à l'adapter au contexte de nos Etats membres. Ensuite, nous accompagnons nos Etats membres dans l'application de cette nouvelle méthodologie et nous faisons tout cela dans le cadre de la mission d'assistance technique que nous organisons ou alors des séminaires et ateliers que nous animons.

Nous le faisons à la demande des Etats. Ce sont les pays qui nous écrivent et qui nous demandent des appuis techniques ; nous essayons donc de convenir avec eux des calendriers de réalisations et nous apportons notre appui. Donc, il y'a deux canaux, le premier canal c'est que le pays nous écrit et c'est le canal le plus courant, vous vous en doutez bien. Mais nous, nous avons aussi un deuxième canal qui n'est pas mal utilisé, c'est celui où nous travaillons avec les communautés économiques régionales et elles se chargent de mobiliser les Etats membres de leurs communautés pour que nous participions ensemble dans une activité donnée.

**Quelles sont les perspectives en matière de développement des capacités des infrastructures ?**

R : Alors, il faut dire qu'AFRISTAT ne travaille pas en vase clos. Nous travaillons avec d'autres institutions et nous adhérons aux initiatives internationales. Actuellement, ce qui concerne notre région Afrique, nous sommes engagés dans un grand chantier qui est celui de la transformation et de la modernisation des systèmes des statistiques nationaux. C'est justement dans ce cadre que nous sommes là au Burkina Faso pour apporter notre appui à l'INSD qui est l'organe central de production

statistique du pays. Nous sommes là pour accompagner l'INSD dans le processus d'élaboration de leur cadre national d'assurance qualité. Nous pensons que travailler pour une meilleure qualité de données de production statistique constitue le nœud de la transformation de l'activité statistique. Maintenant, le volet modernisation concerne principalement les infrastructures. Comme vous le savez, AFRISTAT n'est pas un organisme de financement. Ce que nous pouvons faire, c'est de mobiliser auprès des partenaires les financements et faire le plaidoyer nécessaire pour que nos Etats membres aient la possibilité de bénéficier de ces appuis. Voilà le type d'appui que nous apportons. Il s'agit véritablement d'aider les pays à mieux utiliser les standards internationaux en termes de méthodes de travail, en termes de documents méthodologiques à exploiter. Maintenant ce qu'il faut se demander, est quelle est portée de nos activités ? Il faut dire qu'à l'origine, AFRISTAT a été créé pour harmoniser la production des statistiques économiques et financières parce que les quatorze Etats membres dont je faisais cas précédemment constituent la zone franc. Il s'agissait d'apporter un appui à la production des statistiques qui permettraient un bon suivi de la santé monétaire. Au fil des années, il a été demandé d'élargir le champ d'action de l'institution ; ce qui a permis d'intégrer les statistiques sociales et récemment les statistiques environnementales et climatiques. Voilà un peu le chantier sur lequel nous travaillons.

**Est-ce que vous pensez que l'organisation remplit la mission à lui assignée ?**

R : nous arrivons à accomplir une partie de notre mission. On aimerait bien faire plus, mais je reconnais que nous sommes parfois limités par les ressources qui sont mises à notre disposition. Comme je vous le dis, nous pensons que nous réalisons nos activités à peu près deux tiers de ce que nous aurions souhaité

**Si ce n'est pas confidentiel quel est l'apport contributif de chaque pays**

R : La part contributive de chaque pays est vraiment très disparate. Elle est déjà disparate à l'origine car elle est déterminée en fonction des conditions propres à chaque pays. Sont prises en compte dans le calcul de la part contributive les richesses nationales, la population etc. Donc, plus un pays est riche, plus on lui demande de faire plus d'efforts. Il y a déjà cette première discrimination à l'origine. Maintenant, on arrive à une deuxième discrimination qui est celle liée au respect ou non des engagements. Voilà ce que je peux dire pour cette question.

*Propos recueillis par Mouonkoun DABIRE*



**Enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE) de 2022**

**Rapport d'analyse des résultats**

Avec l'appui technique et financier :



1

Mars 2024

**OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE**

Burkina Faso  
Unité - Progrès - Justice  
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective  
Secrétariat Général  
Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)



**ENQUETE TRIMESTRIELLE DE CONJONCTURE**

**Note rapide des opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture**

**QUATRIEME TRIMESTRE 2023**

Mars 2024

**TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE**

Burkina Faso  
Unité - Progrès - Justice

Ministère de l'Economie, des Finances et de la prospective  
Secrétariat Général  
Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)



TBE n° 04/2023

**Tableau de bord de l'Economie**

**au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023**

février 2024

**R E S U L T A T S**

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice



**La pauvreté multidimensionnelle au niveau local en 2019**  
**Rapport national**



Décembre 2023



